

# CAP

## Monteur en Installations Thermiques



Pour en savoir plus,  
flashez moi!



maj 05/01/2026

Vous envisagez d'exercer un métier qui valoriserait votre autonomie et votre indépendance, dans un environnement technique en constante évolution et en lien avec le développement durable ? Vous aimeriez être au contact direct des clients et vous préféreriez le dynamisme des lieux d'intervention variés plutôt que le cadre figé d'un bureau ou d'un atelier ?

Le CAP Monteur en Installations Thermiques permet de former un technicien qualifié. Il pose et entretient des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation pour maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels ou bâtiments publics. Il installe des appareils (chaudières, ventilateurs, radiateurs) et les raccorde à des réseaux transportant énergie ou fluide (électricité, gaz, fioul, biomasse). Il fait passer les canalisations (acières, cuivre, PVC) vers des appareils de chauffage et de climatisation, eux-mêmes reliés à des émetteurs de chaleur ou de fraîcheur. Il en assure également l'entretien et la réparation.

## OBJECTIFS

Le CAP Monteur en Installations Thermiques prépare d'abord à l'exercice du métier :

- Montage : mise en place des équipements (chaudières, radiateurs...), réalisation et pose du réseau de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), raccordement aux appareils, installation et branchement des matériels électriques et de régulation,
- Mise en service : contrôle du fonctionnement de l'ensemble et réglages,
- Information des utilisateurs : présentation de l'installation et des consignes d'exploitation,
- Maintenance : changement d'une pièce, entretien courant et rénovation.

La formation permet d'acquérir un bon niveau d'autonomie professionnelle par des connaissances et des savoir-faire techniques et pratiques : lecture de plans, choix d'outillages, organisation du poste de travail, façonnage, soudure, etc... Elle met aussi l'accent sur les règles de sécurité, le travail en équipe, la résolution méthodique des problèmes rencontrés.

## PRÉREQUIS

- Le CAP Monteur en Installations Thermiques est accessible à toute personne ayant accompli la scolarité menant jusqu'au brevet (relevé de notes exigé).

## MATIÈRES ET HORAIRES

Enseignement général : 14h / semaine

- |                       |                  |                               |
|-----------------------|------------------|-------------------------------|
| • Français            | • Maths/Sciences | • EPS                         |
| • Histoire-Géographie | • Anglais        | • Accompagnement Personnalisé |
| • EMC                 | • Arts           | • Co-Animation                |

Enseignement professionnel : 17h / semaine

- |             |               |                    |
|-------------|---------------|--------------------|
| • Atelier   | • Soudure     | • Dessin technique |
| • Façonnage | • Technologie |                    |

## MODALITÉS PRATIQUES

Durée  
de la formation  
**2 ans**

Période de formation  
en milieu professionnel  
**14 semaines  
sur les 2 ans**

## ET APRÈS ?

- Entrée dans la vie professionnelle
- Poursuite d'étude en niveau supérieur envisageable avec un bon dossier et une motivation certaine :
  - Bac Pro Métiers du froid et des énergies renouvelables en 2 ans, (*formation proposée par le Lycée La Salle - Groupe Saint Joseph Troyes*)
  - Un Bac Pro Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques ou Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques

## Du Lycée

Un souci de l'accompagnement de chaque élève

Un lien étroit entre les équipes du lycée professionnel

Poursuite d'étude en bac professionnel proposée au sein de l'établissement

